



**MISSION
LOCALE
DE PARIS**

 Le Réseau
des Missions
Locales

PLAN RÉGIONAL INSERTION JEUNESSE :

**PROPOSER À CEUX QUI EN ONT BESOIN
L'ACCÈS À TOUS NOS SERVICES AU
SEIN DES QUARTIERS PRIORITAIRES**

« Beaucoup de jeunes que nous rencontrons hors les murs ne seraient pas venus à la Mission Locale sans notre action. Notre présence sur le terrain rassure les jeunes, nous sommes acteurs sur le terrain, c'est nouveau et ils apprécient. »



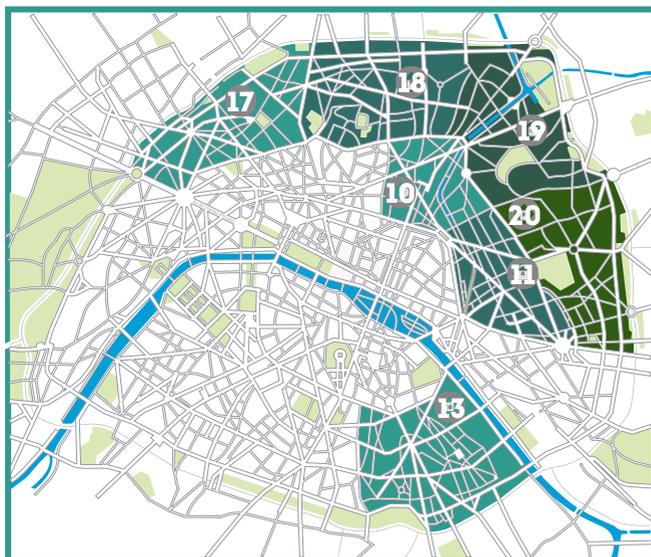
Armel RESSOT
Conseiller référent PRIJ à la
MISSION LOCALE DE PARIS

LE PLAN RÉGIONAL INSERTION JEUNESSE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un dispositif d'État d'envergure régionale, la Mission Locale de Paris en est l'opératrice au niveau parisien. Plus qu'un nouveau service, il s'agit d'un plan très souple qui vient en appui aux dispositifs existants et les coordonne : il permet de proposer l'ensemble de l'offre de services à des jeunes en allant directement à leur rencontre dans leurs quartiers. Au sein de ce plan, la Mission Locale associe la participation de ses différents partenaires pour accompagner les jeunes.

POUR QUI ?

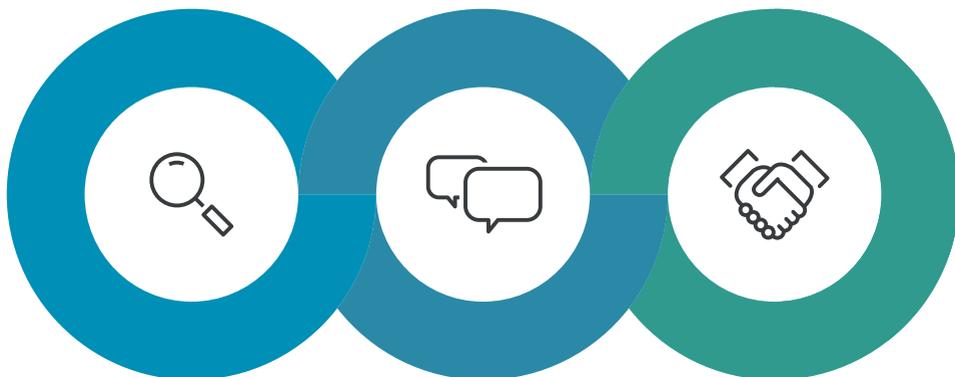
Il s'adresse prioritairement aux jeunes de 16 à 25 ans résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (10^e, 11^e, 13^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements), et tout particulièrement à ceux qui sont le plus éloigné de l'emploi et de la formation.



Il s'inscrit dans une démarche partenariale avec les associations de prévention et le monde économique présent dans les 14 QPV du Plan.

COMMENT ?

UN ACCOMPAGNEMENT EN 3 PHASES



1 REPÉRAGE ET RACCROCHAGE

Des jeunes peu ou pas connus de la Mission Locale de Paris.
Des démarches hors les murs sont organisées afin d'être présent au plus près du public dans les QPV.

2 ACCUEIL ET DIAGNOSTIC

Dans des lieux adaptés et proches de la résidence du jeune. (*Espaces de co-working solidaires, locaux de partenaires ou sites de la Mission Locale de Paris,...*).

3 ACCOMPAGNEMENT SOUPLE ET RENFORCÉ

Par le référent de parcours dédié avec la possibilité d'un co-accompagnement pour les jeunes qui s'inscrivent dans un parcours d'insertion complémentaire.
Durée : 6 à 9 mois.
L'accompagnement mobilise de nouveaux outils numériques.

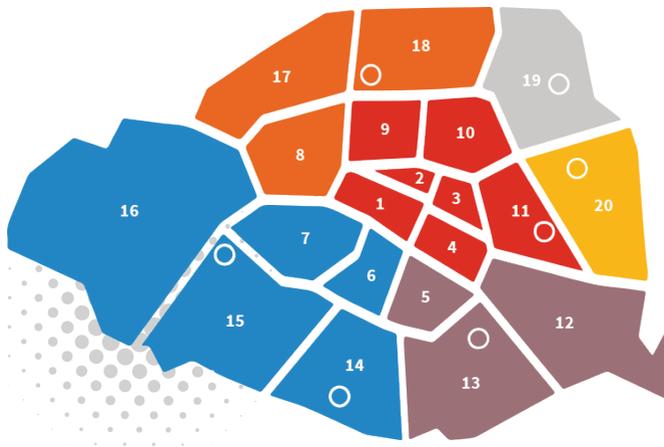
PROMOUVOIR LA PROXIMITÉ AVEC LE JEUNE

DES RÉFÉRENTS DE PARCOURS POUR UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ, SOUPLE ET INDIVIDUALISÉ

Les jeunes repérés dans le cadre du plan bénéficient d'un accompagnement personnalisé d'insertion d'une durée de 6 à 9 mois (et plus si besoin) mené par des référents de parcours, interlocuteurs privilégiés entre les jeunes et les différentes institutions. Ces conseillers spécialisés sont autonomes et mobiles, ils peuvent aller à la rencontre des jeunes où ils sont. Le jeune peut communiquer avec ce conseiller où il veut, quand il veut, par tous les moyens à sa disposition : rendez-vous facile, contacts téléphoniques, mails, Chatbot...

Il peut échanger des messages en ligne, consulter des offres d'emploi, bénéficier d'aide à distance pour son CV ou ses lettres de motivation, mais aussi mobiliser le réseau social Facebook pour communiquer avec son conseiller ou ses pairs.

OÙ NOUS TROUVER ?



SITE CENTRE

Pour les 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 9^e,
10^e & 11^e arrondissements

29/31 rue des boulets
75011 Paris
01 44 93 81 23

SITE SOLEIL

Pour les 5^e, 12^e & 13^e
arrondissements

93 rue Jeanne d'Arc
75013 Paris
01 45 85 20 50

SITE AVENIR

Pour les 6^e, 7^e, 14^e, 15^e &
16^e arrondissements

24/26 rue de Chatillon
75014 Paris
01 40 52 77 30

SITE MILORD

Pour les 8^e, 17^e &
18^e arrondissements

9 impasse Milord
75018 Paris
01 44 85 01 18

SITE PARIS EST

Pour le 19^e arrondissement

65 rue d'Hautpoul
75019 Paris
01 53 72 81 40

SITE HAUTS DE MENIL'

Pour le 20^e arrondissement

31 rue Pixérecourt
75020 Paris
01 44 64 86 10

Suivez-nous sur...



www.missionlocale.paris